



Décret de la S. Cong. des Rites

Proclament l'héroïcité des vertus de la Vén. Mère
Marie de l'Incarnation Fondatrice du Monastère
des Ursulines de Québec

.....

QUEBEC

*Cause de Béatification et de Canonisation de la Vén. Servante
de Dieu la Sœur Marie de l'Incarnation, Fondatrice du
Monastère des Ursulines dans la cité de Québec.*

Marie Guyart, aussi appelée de l'Incarnation, est née à Tours le V des Calendes de Novembre de l'année 1599 de Florent, marchand de soieries, et de Jeanne Michelet. Très chère à ses parents et chérie aussi de Dieu dès son enfance, elle désira ardemment, à peine entrée dans l'adolescence, prendre place parmi les vierges consacrées au Seigneur : ayant cependant contracté mariage, sur le conseil de sa mère, avec Joseph Claude Martin, elle eut un fils, qu'elle consacra aussitôt à Dieu, en autant qu'il était en son pouvoir de le faire. La troisième année qui suivit son mariage, après la mort de son mari, elle suivit l'exemple de Paulle de Rome, dont Saint Jérôme a écrit : " Elle pleura tellement son époux, qu'elle faillit en mourir ; elle se donna au service de Dieu si entièrement, qu'elle parut avoir souhaité sa mort." Après avoir enduré, à cette époque de sa vie, beaucoup d'épreuves, elle put enfin faire vœu de chasteté, comme elle le désirait depuis longtemps ; bientôt, après avoir confié son fils, Claude, âgé de douze ans, aux soins d'une sœur très dévouée, et malgré l'opposition de celui-ci, elle fit profession chez les Ursulines. Cet acte eut un heureux résultat : Claude, en effet, après avoir reçu une excellente éducation chez les Pères Jésuites, embrassa la vie monastique dans la famille de Saint Benoit, et après avoir été ordonné prêtre, raconta dans un beau livre, la vie de sa très pieuse Mère. Celle-ci, suivant en cela le conseil d'hommes prudents, et surtout celui de son